

501597-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'ingénierie autoroutière – Accord-Cadre à marchés subséquents pour les missions de maîtrise d'œuvre études et travaux de réparation et d'entretien des ouvrages (ouvrages d'arts, murs et tunnels) sur l'ensemble du réseau ESCOTA.

OJ S 138/2026 21/07/2026

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Services**

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Adresse électronique: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-Cadre à marchés subséquents pour les missions de maîtrise d'œuvre études et travaux de réparation et d'entretien des ouvrages (ouvrages d'arts, murs et tunnels) sur l'ensemble du réseau ESCOTA.

Description: L'accord cadre porte sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes) conception et/ou réalisation et complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA.

Identifiant de la procédure: 7c017382-52bc-4070-bb80-b0a262f89bd7

Identifiant interne: DMO.AB-26.027-2

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71311220 Services d'ingénierie autoroutière

Nomenclature complémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique, 71520000 Services de conduite des travaux

2.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires: Les prestations se situeront sur le réseau ESCOTA dans les départements cités en section 5.1.2 ci-après.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site

<https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour

l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci-après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite soumissionner. Forme juridique de l'attributaire : Pour chaque lot, l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre pour chaque lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard de leur capacité économique et financière ; de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement

secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les candidats pourront présenter une offre pour chacun des deux lots. Un même candidat pourra être attributaire des 2 lots, dans les conditions définies par le règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul attributaire pressenti.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Accord-cadre multi attributaires à marchés subséquents portant sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes), conception et/ou réalisation ainsi que sur des missions complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA

Description: Les prestations pourront porter notamment sur les éléments de mission principales et complémentaires tels que cités ci-après : AVP : Etudes d'Avant-Projet PRO : Etudes de Projet DCE : Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises de Travaux ACT : Assistance à la passation du ou des Contrats de Travaux VISA : Visa des documents d'exécution, et réalisation des documents de synthèse relatifs aux ouvrages revêtant un caractère technique spécifique DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination en phase conception et réalisation AOR : Assistance aux opérations préalables à la Réception des travaux GPA : Assistance du suivi de la Garantie de Parfait Achèvement Missions complémentaires : GEO : Etudes d'ingénierie géotechnique de conception et/ou de supervision géotechnique d'exécution ECI : Études Complémentaires d'Investigation : Définition, pilotage et coordination des divers intervenants agissant dans le cadre d'études complémentaires d'investigation, IPE : Gestion des Interfaces avec des Projets Extérieurs, y compris pour des projets réalisés par ESCOTA CMP : Coordination des Maîtrises d'œuvre Particulières EPE : Production des dossiers réglementaires (y compris Pré-cadrage réglementaire, dossiers cas par cas, dossiers au titre de la loi sur l'eau, projets de dossiers d'exploitation sous chantier DESC, NPSA, conventions, etc...) CEXT : Assistance à la désignation des contrôles extérieurs, suivi et pilotage.
Identifiant interne: LOT 1-Secteur Provence

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71311220 Services d'ingénierie autoroutière

Nomenclature complémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique, 71520000 Services de conduite des travaux

Options:

Description des options: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois par période successive d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le présent marché n'est pas renouvelable.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur les autoroutes A8 – PR 0 à 133 (BPV Capitou),A50, A501, A51, A52, A57, du réseau ESCOTA

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 2 Ans

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 4 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non
Informations complémentaires: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix plafonds de l'accord cadre sont fermes et non actualisables la première année de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année, le 1er jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre Les prix forfaitaires des marchés subséquents sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 9 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Oui

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent accord cadre.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille :

un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui traite les offres: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Accord-cadre multi attributaire à marchés subséquents portant sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes), conception et/ou réalisation , ainsi que sur des missions complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA

Description: Les prestations pourront porter notamment sur les éléments de mission principales et complémentaires tels que cités ci-après : AVP : Etudes d'Avant-Projet PRO : Etudes de Projet DCE : Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises de Travaux ACT : Assistance à la passation du ou des Contrats de Travaux VISA : Visa des documents d'exécution, et réalisation des documents de synthèse relatifs aux ouvrages revêtant un caractère technique spécifique DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination en phase conception et réalisation AOR : Assistance aux opérations préalables à la Réception des travaux GPA : Assistance du suivi de la Garantie de Parfait Achèvement Missions complémentaires : GEO : Etudes d'ingénierie géotechnique de conception et/ou de supervision géotechnique d'exécution ECI : Études Complémentaires d'Investigation : Définition, pilotage et coordination des divers intervenants agissant dans le cadre d'études complémentaires d'investigation, IPE : Gestion des Interfaces avec des Projets Extérieurs, y compris pour des projets réalisés par ESCOTA CMP : Coordination des Maîtrises d'œuvre Particulières EPE : Production des dossiers réglementaires (y compris Pré-cadrage réglementaire, dossiers cas par cas, dossiers au titre de la loi sur l'eau, projets de dossiers d'exploitation sous chantier DESC, NPSA, conventions, etc...) CEXT : Assistance à la désignation des contrôles extérieurs, suivi et pilotage.
Identifiant interne: LOT 2- Secteur Alpes Maritimes

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71311220 Services d'ingénierie autoroutière

Nomenclature complémentaire (cpv): 71520000 Services de conduite des travaux, 71320000 Services de conception technique

Options:

Description des options: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois par période successive d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le présent marché n'est pas renouvelable.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06), sur l'autoroute A8 – PR 133 (BPV Capitou) à 224 (frontière Italienne)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations auront lieu dans les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 2 Ans

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix plafonds de l'accord cadre sont fermes et non actualisables la première année de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année, le 1er jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre Les prix forfaitaires des marchés subséquents sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 9 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Oui

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent accord cadre.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui traite les offres: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numéro d'enregistrement: 56204152500071
Département: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Adresse postale: 432 avenue de Cannes BP41
Ville: MANDELIEU-LA-NAPOULE
Code postal: 06210
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Point de contact: DMO - Service Marchés et Contrats
Adresse électronique: marches.escota@vinci-autoroutes.com
Téléphone: +33493485000
Adresse internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://consultations-escota.omnikles.com>
Profil de l'acheteur: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Marseille
Numéro d'enregistrement: 17130111200776
Adresse postale: 6 rue Joseph Autran
Ville: MARSEILLE
Code postal: 13006
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr
Téléphone: +33491155050
Télécopieur: +33491544290

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union
Numéro d'enregistrement: PUBL
Ville: Luxembourg
Code postal: 2417
Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pays: Luxembourg
Adresse électronique: ted@publications.europa.eu
Téléphone: +352 29291
Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

470251-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Description

:

Article 5.1.12 pour chacun des 2 lots: Conditions du marché public: modifications de la date limite de remise des offres, fixée initialement au 14/08/2026 à 16h00, et reportée par le présent avis modificatif au 04/09/2026 à 16h00.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 6c038927-645c-4581-ba6b-1ca1af94d9d8 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 17/07/2026 14:06:38 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 501597-2026

Numéro de publication au JO S: 138/2026

Date de publication: 21/07/2026